





Proposition de stage de master 2

Sujet : De la difficulté de composter en ville : quels sont les freins au traitement des déchets organiques par les citadins ?

Contexte et problématique

Les collectivités urbaines sont amenées à diversifier les filières de traitement des déchets afin de maîtriser la production de ceux-ci. Dans le cadre des injonctions aux eco-gestes, les citadins sont poussés à limiter, trier, recycler leurs déchets. A Strasbourg, plusieurs recherches ont alimenté ces dernières années la connaissance des pratiques de collecte et du traitement des biodéchets : celui-ci constitue en effet un enjeu important dans la gestion des déchets ménagers pour les collectivités locales urbaines en particulier, dont beaucoup, sous l'impulsion de l'ADEME, se sont engagées dans des Plans de prévention (concernant la gestion des déchets en général). Le compostage collectif, qui constitue l'une des solutions à la réduction des déchets ménagers, est en cours de mise en pratique dans plusieurs sites pilotes, généralement volontaires. Mais sa généralisation spatiale et sociale, permettant de détourner significativement des volumes destinés habituellement à l'incinération, (l'objectif est plutôt de réduire les tonnages transportés et traités par la collectivité et non pas de transformer autrement les déchets) rencontre des difficultés dans la concrétisation et surtout, la pérennisation, qu'il est intéressant d'analyser. A Strasbourg, qui s'engage dans une politique de réduction des déchets en misant notamment sur le compostage collectif domestique et « public », dans la mouvance des politiques de plus en plus volontaristes de l'Europe et de la France, plusieurs initiatives de compostage collectif sont en cours, certaines attentivement suivies voire encadrées par la communauté urbaine car le Plan de prévention prévoit que ce type de traitement puisse constituer jusqu'à 7% des volumes traités par l'agglomération.

Objectifs du stage

Un progrès certain est observable concernant le compostage. Pour autant, les citadins qui ne le pratiquent pas sont encore majoritaires. Après avoir exploré les ressorts, motivations et savoirs mobilisés par les artisans enthousiastes du compostage collectif (cf. projet ZAEU 2013 : "Compostage urbain : enjeux anthropologiques et socio-spatiaux"), nous souhaitons poursuivre la connaissance des leviers et freins de la pratique du compostage collectif, en interrogeant les citadins qui ne compostent pas afin de cerner les raisons qui limitent cette pratique.

Il s'agira également de mettre l'accent sur les débouchés du compost qui pourraient constituer une source de motivation « nouvelle » affichée par la collectivité pour amener ses administrés à adopter des pratiques nécessaires au développement d'une ville « durable ». Nous pourrons également nous interroger sur la manière dont le compostage alimente des circulations, des échanges sociaux, crée de nouveaux liens avec des jardiniers éventuellement et actionne le développement de logiques de dons. En outre, en lien avec la question de la biodiversité et de nouvelles modalités du "vivre en ville", nous pourrons envisager dans quelle mesure et comment le compostage suscite le développement du jardinage, de plantations mêmes modestes. Il s'agit donc :

- 1) de connaître les raisons de la réticence des personnes qui ne compostent pas en sondant les émotions que cette modalité de traitement des déchets suscitent et les savoirs qu'elles ont du compostage ;
- 2) d'explorer quels usages pourraient être faits du compost fabriqué collectivement en testant l'hypothèse du déchet organique vu comme « ressource » auprès des citadins interrogés.

Il s'agit ici de permettre une étude au temps t0 qui pourrait permettre, si elle est poursuivie, d'envisager comment évoluent les représentations sociales du déchet, du compost ? On pourra également (selon compétences des intervenants) se pencher sur l'évolution de l'accompagnement institutionnel et sur la réception de la publicisation qui est faite de la pratique du compostage.

Nos questions seront abordées à Strasbourg et dans la communauté urbaine avec une dimension importante accordée aux espaces de vie des personnes enquêtées : le choix des terrains d'enquête prendra appui sur une sélection de critères comprenant des variables géographiques (localisation dans la ville, morphologie du quartier et de l'habitat, accès à un espace suffisant, utilisations potentielles du produit résultant) et sociales (caractéristiques démographiques des populations, capital social des participants, notamment sous la forme d'associations locales susceptibles de mobiliser des acteurs et d'accompagner des dynamiques).

L'identification de freins et leviers dans la mise en place du compostage conduit à formuler des propositions permettant d'accompagner le développement du compostage urbain à Strasbourg (suivi / indicateurs de succès, actions de sensibilisation auprès de différents publics, éléments de formation des personnes référentes et du grand public, etc.). Les informations sur les différentes applications de ce type de politique dans d'autres villes ainsi que la connaissance des politiques actuelles de la ville dont l'étude constitue une partie contextuelle incontournable de la recherche déboucheront sur un volet de propositions sur cette pratique à l'échelle d'une agglomération.

Profil recherché

Etudiant.e de Master 2 en sciences sociales ou géographie intéressé.e par les approches de sociologie du quotidien et de l'environnement.

Modalités pratiques

Localisation et encadrement du stage

L'étudiant sera basé soit dans les locaux de Dyname (Misha) à Strasbourg. Il sera encadré par Sandrine Glatron (Directrice de recherche CNRS). Les entretiens seront réalisés dans l'agglomération de Strasbourg.

Indemnisations

Indemnité de stage forfaitaire soit environ 536€/mois.

Durée du stage

5 à 6 mois selon calendrier du master de provenance, entre Janvier et août 2019. À préciser avec le(la) candidat(e).

Modalités et date limite de candidature

Les candidatures sont à envoyer **dès que possible** et avant le 8 décembre sous forme d'un CV et d'une lettre de motivation,

à sandrine.glatron@misha.fr